



Les séminaires de connaissance réciproque : et si nous faisons connaissance ?

Les séminaires de connaissance réciproque sont l'occasion de rencontrer nos futurs collègues pour échanger sur différents sujets concernant notre nouvelle université, que ce soit sur des sujets scientifiques, de formation, de support et de soutien.

Séminaire des 12 et 13/03/2018, Ifsttar Nantes-Bouguenais

BILAN ET RESTITUTION DE L'ATELIER

Bibliothèques, Documentation

Objectifs / approche retenue

Les objectifs de l'atelier, tels que précisés dans la lettre de cadrage, étaient de :

- partager l'expérience des différents établissements en matière de service offert aux différents types d'utilisateurs
- envisager collectivement quels services sont essentiels à développer voire créer dans l'Université Cible, dans l'objectif d'améliorer notre performance dans la desserte d'une communauté d'utilisateurs élargie et dans l'objectif d'accompagner les axes stratégiques d'ensemble.

28 personnes¹ ont participé à l'atelier : EAVT 2 / EIVP 1 / Ifsttar 9 / UPEM 13 / Comue UPE² : 2.

La liste des participants figure en annexe 1. Tous sont membres des services documentaires ou de bibliothèques, à l'exception des personnels de l'UPE et d'un membre du pôle Archives à l'Ifsttar.

L'atelier s'est déroulé en trois temps. L'atelier 1 du 12 mars a débuté par un tour de table de tous les participants qui étaient invités à présenter brièvement leurs fonctions et leurs attentes relatives à l'atelier Bibliothèques Documentation. Puis la lettre de cadrage a été distribuée, suivie d'une pause pour que tous puissent en prendre convenablement connaissance. Enfin une séance de brainstorming a été organisée pour faire émerger les sujets pouvant être débattus au cours des deux autres temps de l'atelier. La liste des 19 sujets recensés figure en annexe 2.

Les participants ont décidé collectivement de traiter les sujets suivants dans les ateliers 2 et 3 :

- Les statuts des personnels
- Les catalogues
- Les publics
- Les services au public
- Archivage (selon la définition de l'article L.211-1 du Code du Patrimoine)
- La politique documentaire en urbanisme (CollEx Persée : Ville)
- Archives ouvertes

¹ La responsable de la documentation de l'ESIEE n'a pu participer à l'atelier et était excusée.

² UPE était représentée en qualité de porteurs à ce jour d'actions documentaires mutualisées, notamment le plan Bibliothèques Ouvertes +.

- Données de la recherche

L'atelier 3 s'est clos sur une discussion autour de pistes de prospective.

Les statuts des personnels

Les statuts sont variés ; la composition des services figure ci-dessous.

Nombre d'agents (effectifs physiques)	
IFSTTAR : 16 bientôt 14 (retraite) UPEM : 55 (43 à Georges Perec) ENSG : 2 (avant 3) EAVT : 3 EIVP : 2	
ENSG * 1 adjoint administratif MTES 1 contremaître (ouvrier d'Etat)	EIVP 1 CDI A, qui assure également les fonctions de webmestre 1 fonctionnaire Ville de Paris, catégorie B
EAVT * 2 CED (chargé d'études documentaires, corps Culture) 1 secrétaire de documentation (corps Culture)	UPE <i>1 CDD sur un poste IE, coordonnatrice du plan Bibliothèques Ouvertes +</i>
UPEM * <u>Filière administrative</u> 1 AAE (Attache d'administration de l'Etat) 1 SAENES (secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) <u>Filière Bibliothèques</u> Environ 25 magasiniers Environ 10 bibliothécaires assistants spécialisés 4 Bibliothécaires 4 Conservateurs	IFSTTAR : 2 types de statut : ministère et corps ITA établissement <u>MTES</u> 2 CED (chargé d'études documentaires, corps interministériel) 2 secrétaires administratif 1 adjoint administratif principal <u>Statut Etablissement</u> 6 IE (Ingénieurs d'études, BAP F) 5 Techniciens de recherche (BAP F)
<i>* en outre contrats étudiants qui aident au rangement, à l'accueil des publics (heures en soirée ou le samedi, via le financement Bibliothèques Ouvertes + et sur ressources de l'établissement)</i>	

Les catalogues

Ce sujet a été très brièvement évoqué, et peu développé. Les participants ont été unanimes à déclarer que la question des catalogues, compte tenu de l'échec du portail documentaire UPE, n'est pas un sujet prioritaire.

Organisme	Logiciel utilisé	Sudoc ³
EIVP	PMB	non
ENSG	PMB	Sudoc PS ⁴ seulement
EAVT	Koha Omeka pour les travaux numériques des étudiants (sont également dans Koha si version papier)	oui
IFSTTAR	Cadic Intégrale	Sudoc PS seulement
UPEM	Symphony	oui

Les publics

A l'EAVT et à l'EIVP les publics sont principalement des étudiants.

- Etudiants à partir de la 2^{ème} année de licence à l'EAVT qui précise que la bibliothèque reçoit parfois des étudiants de l'UPEM pour les domaines Architecture et Urbanisme. Très peu de demandes émanent des enseignants puisque ce sont des praticiens. Tous les élèves des écoles d'architecture parisiennes peuvent emprunter.
- Elèves ingénieurs en formation initiale pour l'EIVP. Le public extérieur reste exceptionnel

A l'Ifsttar le public est essentiellement un public interne de chercheurs et de doctorants, avec également des stagiaires. L'Ifsttar reçoit également quelques demandes extérieures, notamment en provenance du site internet

A l'ENSG et à l'UPEM le public est mixte.

- Public étudiants de niveau BTS à master pour l'ENSG, des chercheurs et enseignants chercheurs, quelques doctorants.
- L'UPEM précise que la bibliothèque universitaire est une bibliothèque publique (Code de l'éducation, art. D714-29), donc tous les publics sont accueillis même sans inscription. Le public cible est les étudiants (IUT/licence/master/doctorat) ; 1/3 des étudiants sont en alternance. Les chercheurs, enseignants chercheurs et les personnels sont également des publics. Tous les membres et partenaires UPE peuvent s'inscrire gratuitement.

Les services au public

Les étudiants utilisent la bibliothèque comme une salle de travail (EAVT, ENSG, EIVP, UPEM). L'UPEM précise que la bibliothèque Georges Pérec comporte 14 salles pour des travaux en groupe, dont 4 avec vidéo-projecteur, sur réservation.

Tous les services proposent des acquisitions d'ouvrages, l'ENSG signale que les étudiants se cantonnent de plus en plus aux manuels indiqués par les listes de bibliographies données par les enseignants. A l'EAVT les étudiants et enseignants sont « très livres ».

³ Le Sudoc est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche

⁴ Signalement des publications en série (périodiques) dans le catalogue Sudoc

Les chercheurs et doctorants ont un intérêt très marqué pour les ressources électroniques (**Ifsttar**, **UPEM**, **ENSG**).

L'**Ifsttar** et l'**ENSG** produisent des veilles thématiques : Information scientifique et technique pour l'**Ifsttar**, qui a également un compte twitter sur cette thématique ; Positionnement, Imagerie, Géomatique, Forêts, pour l'**ENSG**.

Tous les services pratiquent l'accueil, les prêts de documents, l'aide à la recherche documentaire, certains comme l'**EAVT** ou l'**EIVP** d'une façon plus marquée (Zotero, méthodologie de recherche) ou l'**UPE** qui fait appel à l'Urfist pour les doctorants primo-entrants.

L'**Ifsttar** insiste sur la logique de proximité et l'aide individuelle au chercheur, notamment en matière de dépôts des publications.

L'**EAVT** et l'**UPEM** ont une page Facebook.

L'archivage (art. L.211-1 du Code du Patrimoine)

Seul l'**Ifsttar** semble avoir un service dédié à l'archivage, avec une fonction structurée et organisée. Ce pôle dépend du Service des affaires juridique et instances, lui-même rattaché au Secrétariat Général.

Politique documentaire en urbanisme

CollEx est un dispositif national de coopération documentaire qui, associé à Persée (portail de diffusion de publications scientifiques) en tant qu'infrastructure de recherche en information scientifique et technique, a pour mission d'optimiser l'accès aux gisements documentaires par les chercheurs.

Ce dispositif réunit un ensemble de fonds labellisés pour leur excellence dans un domaine de la recherche. Ce label est obtenu pour cinq ans (2018-2022). Les organismes portant ses collections vont maintenant être amenés à participer à l'amélioration de l'accès aux ressources, notamment par la numérisation de fonds, suite à des appels à projets.

Les services documentaires de l'**Ifsttar**, l'Ecole des Ponts ParisTech, les écoles d'architecture de Marne La Vallée, Malaquais et Belleville, l'ESTP Paris, l'UPEM et l'UPEC, réunis sous la bannière de l'Université Paris-Est ont été conjointement désignés « Collection d'excellence pour la recherche » (CollEx) sur la thématique « Ville : architecture, génie civil et urbanisme » au vu de la qualité de leurs fonds documentaires dans ces thématiques, suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2016 pour lequel les résultats ont été proclamés début 2018.

Archives ouvertes

Le dépôt en archives ouvertes semble peu structuré à l'**ENSG**, l'**EAVT**. IL n'est pas pratiqué à l'**EIVP** qui produit par contre tous les deux ans un rapport recherche dans lequel figurent les listes de publications. L'**EAVT** précise l'existence d'un groupe de travail « Archives Ouvertes » au sein du réseau documentaire des écoles d'architecture ArchiRès ; il n'existe pas de portail HAL mais plusieurs

collections HAL en fonction des laboratoires. A l'**ENSG**, la question du versement dans HAL est posée, sans solution de mise en œuvre actuellement.

L'**UPEM** a un portail HAL UPEM-UPEC ; la politique au niveau des laboratoires est l'incitation, pas l'obligation. Historiquement (3 ans) le sujet est porté par des enseignants ; le portail est donc administré un enseignant chercheur avec l'idée que les pairs parlent à leurs pairs. La modération se fait au niveau du laboratoire, selon son organisation administrative locale.

L'**Ifsttar** a une politique de dépôt forte portée par la Direction scientifique et mise en œuvre par le service documentaire, avec un mandat de dépôt (obligation) officiel. L'**Ifsttar** a une archive ouverte institutionnelle Madis interfacée avec HAL., et une collection HAL, avec la présence d'un bouton « Plus d'infos » sur le site internet Madis pour contacter le chercheur pour obtenir le document le cas échéant. L'attachement du document est obligatoire, avec une demande du versement du post-print selon les dispositions de l'article 30 de la loi numérique. L'**Ifsttar** a une forte politique de capitalisation et de dissémination, via le moissonnage par OpenAIRE et le versement des publications dans TRID (base de données internationale dans le domaine des transports) pour les thématiques concernant cette base. Des indicateurs bibliométriques sont en outre extraits de Madis.

Données de la recherche

Pour L'**Ifsttar** la documentation participe à un groupe de travail composé de chercheurs, du pôle Archives, de la documentation et piloté par DS/PEPS (Promotion et partage des savoirs).

L'**ENSG** signale que l'IGN a un data center.

Pistes de prospective

Les pistes de prospective évoquées sont les suivantes :

- Une politique documentaire partagée : cartographie des fonds, concertation sur les achats et la conservation, ...
- Mutualisation des formations documentaires (méthodologie, outils de gestion, connaissance des bases de données) en lien avec les initiatives portées par l'innovation pédagogique.
- Pérenniser l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques et élargir le périmètre des établissements. (Contexte du plan Bibliothèques Ouvertes +)
- Souhait d'être des acteurs de la vie culturelle, scientifique et technique de l'U-Cible (collaboration avec « Vie de Campus »)
- Engagement des services de documentation sur la science ouverte.
- Base commune d'archives ouvertes à moyen terme pour la visibilité de la production des chercheurs. (Préalable : signature commune claire)
- Souhait d'une politique de l'U-Cible sur les données de la recherche.
- Associer la documentation à la vie de la recherche
- Groupe de travail nouvellement créé par les services documentaires sur les ressources numériques (état des lieux et questions induites)

Difficultés rencontrées

Aucune difficulté n'a été rencontrée lors des trois sessions de cet atelier ; les propos ont été denses. Tous les sujets n'ont pu être explorés, ceux qui l'ont été mériteraient d'être creusés en profondeur, en fonction de la forme juridique que prendra l'U-Cible.

Les participants étaient nombreux, certains ont préféré écouter plutôt que de prendre la parole. Une réunion sans sous-ateliers était cependant souhaitée pour que tous puissent d'une part faire connaissance et d'autre part entendre les propos de tous participants. La parole était libre, les propos respectés.

Intérêt stratégique

Les missions des services documentaires sont à la fois corrélées à leur environnement institutionnel local et liées aux évolutions de l'environnement national et international.

Dans le cadre de l'I-Site et de l'Université Cible, les services documentaires auront à soutenir le rayonnement de ses activités d'enseignement et de recherche et à contribuer à leur valorisation.

Propositions / suggestions utiles à la construction de l'U-Cible

Officialiser le groupe de travail Ressources numériques, qui se propose, suite à la cartographie fine des ressources numériques auxquelles les services documentaires sont abonnés, de fournir une note d'enjeux et de risques à destination des directions des établissements.

D'autres travaux, cités dans les pistes de prospective, pourront être engagés, lorsque la forme juridique du nouvel établissement sera connue.

Rédactrices : Sylvie Legret (Ifsttar), Christine Stotzenbach (UPEM)

Annexe 1 : Liste des participants

	Nom	Prénom	SITE
1	ALMOUNAYZEL	Gaëlle	UPEM
2	BERRY	Anne	ENSG
3	BLANC	Monika	UPE
4	BOUCHEZ	Jessica	Ifsttar Villeneuve d'Ascq
5	BUFQUIN	Natacha	Ifsttar Lyon Bron
6	COLLIGNON	Florence	UPEM
7	DIETRICH	Estelle	ENSAVT
8	DIGNAC	Véronique	ENSAVT
9	DROUET	Alain	Ifsttar Marne la Vallée
10	GARGUILO	Violaine	UPEM
11	GUENOT	Virginie	UPEM
12	HACHE	Vincent	UPEM
13	HERVEY	Isabelle	UPEM
14	LAHACHE	Stéphanie	UPEM
15	LE BOURHIS	Frédéric	Ifsttar Nantes
16	LE MOULEC	Murielle	UPEM
17	LEFEBURE	Anne	Ifsttar Marne la Vallée
18	LEGRET	Sylvie	Ifsttar Nantes
19	LEVILLAYER	Sylvie	Ifsttar Nantes
20	MARTIN	Emilie	EIVP
21	MINOT	Gabrielle	UPEM
22	MORVAN	Isabelle	Ifsttar Marne la Vallée
23	OTIN	Christelle	UPEM
24	QUIMBRE	Megan	UPE
25	RIOUFFREYT	Marianne	Ifsttar Lyon Bron
26	SIMON	Sophie	UPEM
27	STOTZENBACH	Christine	UPEM
28	THEVENOT	Armelle	UPEM

Annexe 2 : Liste des sujets à traiter

1. Ressources numériques, question de l'usage en fonction des publics
2. Quels sont les catalogues informatisés utilisés ?
3. Les publics
4. Ateliers de formation (recherche documentaire, recherche bibliographique ..)
5. Quels sont les services au chercheurs ?
6. Madis, HAL (archives ouvertes) : les formations
7. Capitalisation des publications
8. Les projets en cours (avec des partenaires U-Cible ou hors U-Cible) : par ex le plan Bibliothèques Ouvertes +
9. La question du multi-site
10. Place de l'open access, la politique open access
11. Volet archives (au sens code du patrimoine) dans les établissements
12. Collections historiques dans les fonds ?
13. La question des données de la recherche
14. Gestion et valorisation de la littérature grise
15. La démarche qualité
16. Les statuts, les grades, la structuration du service au niveau des *personnels* (*traité rapidement en fin d'atelier 1*)
17. Synergie en matière de formations : que peut-on mutualiser ?
18. La politique documentaire : qui achète et dans quels domaines ? Plan de conservation partagé ?
19. Accueil du public. Quels types de services ?